



REPUBLIQUE DU NIGER

==--==--==--==

Fraternité – Travail – Progrès

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2021

Avril 2022

Table des matières

Sigles et acronymes	v
Mot du Ministre.....	vi
INTRODUCTION	1
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE.....	3
A1. Réalisations du ministère par programme en (année N-1)	3
A1.1. Programme 1 : <<titre>>	Erreur ! Signet non défini.
A1.1.1. Performance physique/technique du programme <<titre>>	Erreur ! Signet non défini.
A1.1.2. Performance financière du programme <<titre>>	6
A1.2. Programme 2.....	Erreur ! Signet non défini.
A1.3. Programme 3.....	15
A2. Récapitulatifs pour l'ensemble des programmes du ministère..	Erreur ! Signet non défini.
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère	Erreur ! Signet non défini.
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère.....	Erreur ! Signet non défini.
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution	21
PARTIE B : CONTRIBUTION D'AUTRES ACTEURS	Erreur ! Signet non défini.
B1. Présentation des partenaires opérationnels du ministère.....	Erreur ! Signet non défini.
B2. Réalisations physiques des partenaires opérationnels	Erreur ! Signet non défini.
B2.1. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 1>> .	Erreur ! Signet non défini.
B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 2>> .	Erreur ! Signet non défini.
B2.3. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 3>> .	Erreur ! Signet non défini.
B2.4. Réalisation des Effets/impacts des programmes du ministère	Erreur ! Signet non défini.
B3. Présentation du financement des partenaires opérationnels du ministère.	Erreur ! Signet non défini.
B3.1. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 1>> .	Erreur ! Signet non défini.
B3.2. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 2>> .	Erreur ! Signet non défini.
B3.3. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 3>>	Erreur ! Signet non défini.
B3.4. Financement global (ministères et ANE) au titre de <<année N-1>>.....	Erreur ! Signet non défini.
B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations	Erreur ! Signet non défini.
B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises.....	Erreur ! Signet non défini.
B4.2. Conclusion & recommandations	Erreur ! Signet non défini.

Liste des tableaux

- Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<titre>>..... 4
- Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme. **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 4: Situation globale de consommation des crédits du ministère ... **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 5: Situation de consommation des crédits par programme **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 6 : Crédits délégués aux régions **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 7: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 8 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 9: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 10: Principaux partenaires opérationnels du ministère..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 11 : Réalisation global du ministère, programme 1 (résultats immédiat (extrants) **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 12 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 2 (résultats immédiats extrants) **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 13 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 3 (résultats immédiat (extrants)..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 14 : Résultats globaux du ministère par programme **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 15 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 1 **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 16 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2 **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 17 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3 **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 18 : Financement global du ministère en année N-1 **Erreur ! Signet non défini.**

Liste des graphiques

- Graphique 1 : Consommation des crédits par programme **Erreur ! Signet non défini.**
- Graphique 2 : Contribution des ANE et du ministère par programme..... **Erreur ! Signet non défini.**

Sigles et acronymes

AE	<i>Autorisation d'engagement</i>
CND	<i>Crédit net disponible</i>
CP	<i>Crédit de paiement</i>
CV	<i>Crédits votés</i>
DGB	<i>Direction générale du budget</i>
LFI	<i>Loi de finances initiale</i>
LOLF	<i>Loi organique relative aux lois de finances</i>
MF	<i>Ministère des finances</i>
PAP	<i>Projet annuel de performance</i>
PTF	<i>Partenaire technique et financier</i>
UEMOA	<i>Union économique et monétaire ouest africaine</i>

Mot du Ministre

Depuis le démarrage du budget-programme dans les Ministères et autres institutions de l'Etat à travers l'élaboration et l'exécution des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD), des Projets Annuels de Performance (PAP), les résultats à atteindre et les actions à mener par le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques sont recentrés autour de trois programmes issus de ces DPPD et PAP. Il s'agit du programme 117 : Développement et Modernisation de l'EFTP ; du programme 118 : Orientation et Insertion Professionnelles et du programme 119 : Pilotage et Administration de l'EFTP. Tous ces programmes sont pilotés par des responsables que j'ai nommés.

La redevabilité de notre sous-secteur à l'Etat exige l'élaboration d'un rapport pour rendre compte de l'exécution des fonds reçus de la part de ce dernier et de ces partenaires. C'est dans ce cadre que la mise en œuvre du budget 2021 du MET/FP (PAP 2021) a fait l'objet de ce rapport annuel performance (RAP MET/FP 2021). Ce dernier permettra de rendre compte au parlement et aussi de préparer la revue annuelle du secteur de l'éducation et de la formation.

Il ressort de l'analyse de la mise en œuvre de ce budget que sur la totalité des fonds inscrits dans la loi des finances pour le compte du MET/FP en 2021 s'élève à 34 047 865 433 FCFA tous

fonds confondus dont 17 049 483 066 financé par le Budget National soit 49% du total. Ce crédit était de 32 912 288 088 FCFA tout fonds confondu et 11 888 484 935 FCFA sur le Budget National soit 36%. Entre 2020 et 2021 le budget a augmenté de 3% globalement et de 43% pour ce qui est du Budget national. Les crédits alloués en 2021 ont été consommés à la hauteur de 25 633 629 479 FCFA soit un taux de consommation de 75%.

Ce résultat s'explique surtout par le retard de l'approvisionnement des comptes séquestres régionaux du fonds commun sectoriel de l'éducation auquel s'ajoutent la sous consommation du budget alloué à la restructuration de 20 CFM par le PRODEC.

INTRODUCTION

La création, depuis Décembre 2004, d'un Ministère en charge des Enseignements Professionnels et Techniques et l'adoption en 2006 d'une Politique Sectorielle de l'EFTP traduisent la volonté du Gouvernement de créer un cadre institutionnel pour prendre en charge les besoins en compétences techniques et professionnelles de l'économie nigérienne. Mais le sous-secteur est resté très limité en termes d'offre de formation car jusqu'en 2009, la proportion des apprenants de l'EFTP ne représentait que 8% par rapport aux effectifs de l'enseignement de base 2 et Moyen.

La dynamique de développement et de mobilisation des ressources entamée en 2008 avec la Table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement du sous-secteur, à travers un programme présenté dit Programme de Modernisation et de Développement de l'EFTP (PMD/EFTP) a suscité l'engouement des partenaires dans le sous-secteur. Cela s'est traduit par la mise en place à partir de 2011 d'importants projets et programmes qui ont contribué à la mise en disposition au profit du sous-secteur des ressources budgétaires assez substantielles.

Des progrès ont été enregistrés en termes d'amélioration des capacités d'accueil à travers la mise en place d'infrastructures et d'équipements des centres de formation, de la diversification de l'offre de formation, du renforcement du pilotage et de la gestion. L'adoption d'une loi déterminant les principes fondamentaux de l'EFTP vient renforcer et rationaliser la gouvernance. Ainsi, en termes de progrès réalisés dans l'offre, la proportion des apprenants de l'EFTP de 8% en 2009 est passée à 34,03 % en 2020 par rapport aux effectifs de l'enseignement de base 2 et moyen avec comme objectif d'atteindre 40% et de maintenir cette proportion jusqu' en 2026.

Il reste aussi que les ressources allouées au sous-secteur, ne sont pas toujours axées sur les objectifs politiques comme le relèvement de la proportion de l'EFTP qui doit être portée à 40% ou l'insertion socioéconomique qui nécessitent des ressources encore plus importantes.

Le décret n°2021-289/PM du 04 mai 2021, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, stipule que Le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, est chargé, en relation avec les ministres concernés, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière d'enseignement professionnel et technique, conformément aux orientations définies par le Gouvernement.

A ce titre, il conçoit, élabore, met en œuvre et évalue les stratégies, les projets et les programmes de développement dans les domaines des Enseignements Techniques et la formation professionnelle.

PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE

Il ressort de l'analyse de la mise en œuvre du PAP MET/FP 2021, que sur la totalité des fonds inscrits dans la loi des finances qui est de 34 047 865 433 FCFA, les montants libérés s'élèvent à 33 822 604 113 FCFA soit un taux de libération global de 98%. Les montants engagés sont de l'ordre de 26 952 831 934 FCFA, soit 78%. La consommation de crédits quant à elle se chiffre à 25 633 629 479 FCFA soit un taux de consommation de 75%.

Ce résultat s'explique surtout par le retard de l'approvisionnement des comptes séquestres régionaux du fonds commun sectoriel de l'éducation auquel s'ajoutent la sous consommation du budget alloué à la restructuration de 20 CFM par le PRODEC sur le financement de l'IDA.

A1. Réalisations du ministère par programme en 2021

A1.1. Programme : 117 : Développement et Modernisation de l'EFTP ;

A1.1.1. Performance du programme 117 : Développement et Modernisation de l'EFTP

Le programme 117 est composé de sept (7) résultats intermédiaires pour atteindre huit (8) objectifs. Douze (12) indicateurs ont été retenus pour mesurer la performance de la mise en œuvre de ce programme. Le tableau suivant nous donne les situations des différents indicateurs des résultats.

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 117 : Développement et Modernisation de l'EFTP

Tableau 2 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<titre>>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				2022
				2018	2020	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progress	Prévision
11701. Diversification de la formation initiale professionnalisante et de l'apprentissage	Promouvoir les filières porteuses d'emploi, axées essentiellement sur les secteurs primaire (43% en 2022) et secondaire (9% en 2022) à travers le FAFPA	Nombre de jeunes formés en apprentissage agricole	Jeune	ND	8950	2 448	3 849	157%	Y	2 938
	Accroître l'ampleur de la formation par apprentissage	Nombre de jeunes âgés de 15 et 25 ans formés par le FAFPA	Jeune	12385	34155	34 520	26 992	78%		39 699
11702. Réduction des disparités de genre, entre régions et entre milieux urbains et ruraux et envers les groupes vulnérables	Renforcer l'accès des filles dans les filières agricoles et industrielles.	Proportion des jeunes apprenants bénéficiaires des allocations ;	Jeune	4%	20%		23%	#DIV/0!		
		Proportion des jeunes filles apprenants bénéficiaires des allocations	Jeune fille	5%	19%		22%	#DIV/0!	Y	
11703. Recrutement des enseignants et formateurs	Effectuer les recrutements nécessaires à l'expansion du système (2122 sur la période pour l'EFTP1 et 511 pour l'EFTP2)	Nombre d'enseignants recrutés / prévu.	Enseignant	61	500	0	0	0%		
11704. Formation continue des enseignants, formateurs et	Renforcer les compétences pédagogiques et	% d'enseignants ayant reçu une formation technico-pédagogique	Enseignant	0%	105%	100%	42%	42%		100%

encadreurs pédagogiques	techniques des personnels recrutés.									
11705. Développement des infrastructures de formation et des équipements pour les centres	Accroître les capacités et améliorer la qualité des structures d'accueil de l'EFTP	Nombre de salle de cours construites et équipées, par rapport aux prévisions sur 3 ans	Salle de classe	30	0	82	51	62%		16
		Nombre de salle de cours réhabilitées	Salle de classe	-	1	59	36	61%		30
		Ratio apprenant /salle de cours	App/salle	53	44		47	#DIV/0!		
		Ratio apprenant /atelier	App/atelier	127	186	493	133	27%	Ý	
11706. Disponibilité des ressources pédagogiques pour l'amélioration de la qualité de formation	Fournir un appui documentaire et outils aux apprenants pour faciliter leurs apprentissages.	Coût moyen annuel de la matière d'œuvre par apprenant dans les filières agro-sylvo-pastorales et industrielles.	MO/Appre	14 402	15 092	6 000	21 419	357%	Ý	6000
11707. Suivi-évaluation des formateurs/enseignants et des acquis des apprenants dans les établissements de l'EFTP et autres structures	Assurer le suivi et l'évaluation des formateurs/enseignants dans leurs pratiques de classe/atelier.	% d'enseignants/formateurs ayant été suivis dans leurs pratiques de classe / d'atelier, par an.	Formateur	0%	100%	100%	63%	63%		100%

Sources :

Ce tableau se limite aux indicateurs d'extrants (résultats immédiat) (livrables au niveau action et activité du PAP).

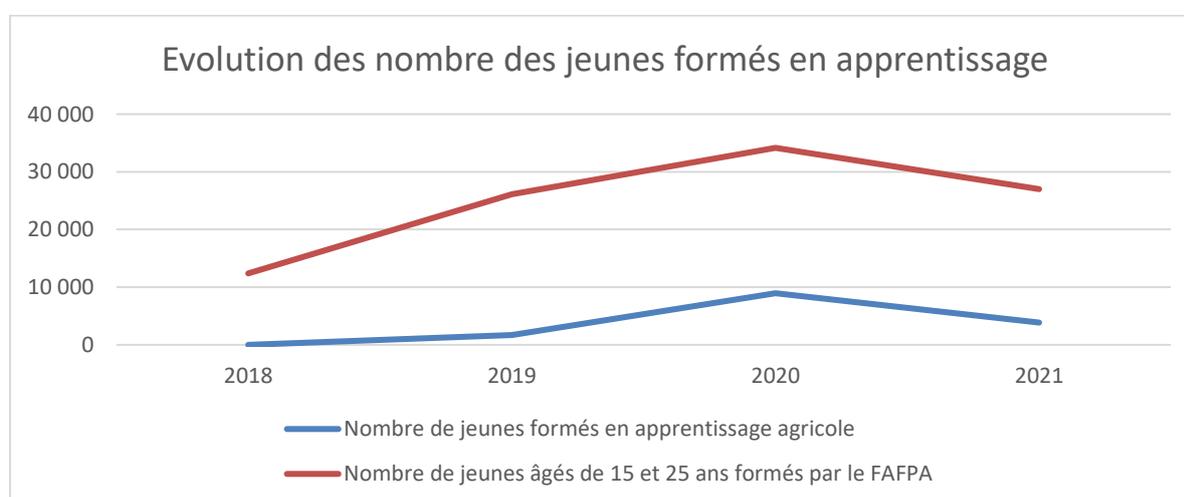
Résultat 1 : La formation initiale professionnalisante et l'apprentissage sont développés

Tableau 2 :

Indicateurs	Valeurs de référence			Cible 2021	Valeur atteinte
	2018	2019	2020	2021	2021
Nombre de jeunes formés en apprentissage agricole	0	1 700	8 950	2448	3 849
Nombre de jeunes âgés de 15 et 25 ans formés par le FAFPA	12 385	26 102	34 155	34 520	26 992

Le tableau ci-dessus nous montre les réalisations physiques de ce résultat. Les activités ont été financé par le budget national et le FCSE. On remarque pour ce qui est de l'apprentissage agricole, les réalisations sont nettement en deçà de ceux de 2020 mais la cible de l'année est atteinte. Mais concernant l'apprentissage dans sa globalité, la cible de l'année 2021 n'est pas atteinte avec une perte très conséquente (une perte de 7528 jeunes non formés). L'écart entre les prévisions et les réalisations est expliqué par le non-paiement des fonds destinés à l'apprentissage pour le FAFPA mais aussi les effets de la pandémie de COVID-19 qui nuit au financement de l'apprentissage.

Graphique 1 : Evolution de nombre des jeunes formés en apprentissage (secteur primaire et secondaire)



Résultat 2 : Les disparités de genre, entre régions et entre milieux urbains et ruraux et envers les groupes vulnérables sont réduites

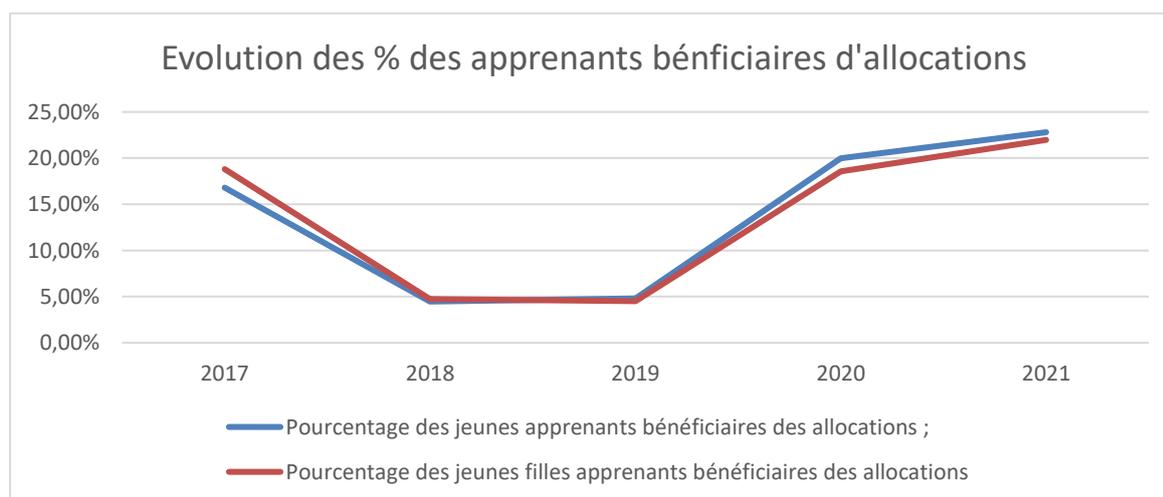
Tableau 3 :

	2017	2018	2019	2020	2021
Pourcentage des jeunes apprenants bénéficiaires des allocations ;	16,79%	4,47%	4,82%	19,97%	22,80%
Pourcentage des jeunes filles apprenants bénéficiaires des allocations	18,81%	4,75%	4,51%	18,58%	21,98%

Ce tableau montre l'évolution des pourcentages des jeunes bénéficiaires des allocations. Cette évolution montre une chute de ces indicateurs de 2018 à 2019 par rapport à 2017. Cette chute s'explique par l'exclusion des apprenants des FCM et CET à partir de 2018 dans la liste des bénéficiaires pour manque de ressources qui sont toujours diminuées en cas de collectif. La programmation 2020 et 2021 ont pris en compte ces cibles ce qui explique la hausse de ces indicateurs.

Le graphique ci-dessous illustre la situation des indicateurs

Graphique 2 : Evolution des pourcentages des apprenants bénéficiaires des allocations



Résultat 3 : La formation continue des enseignants, formateurs et encadreurs pédagogiques est assurée.

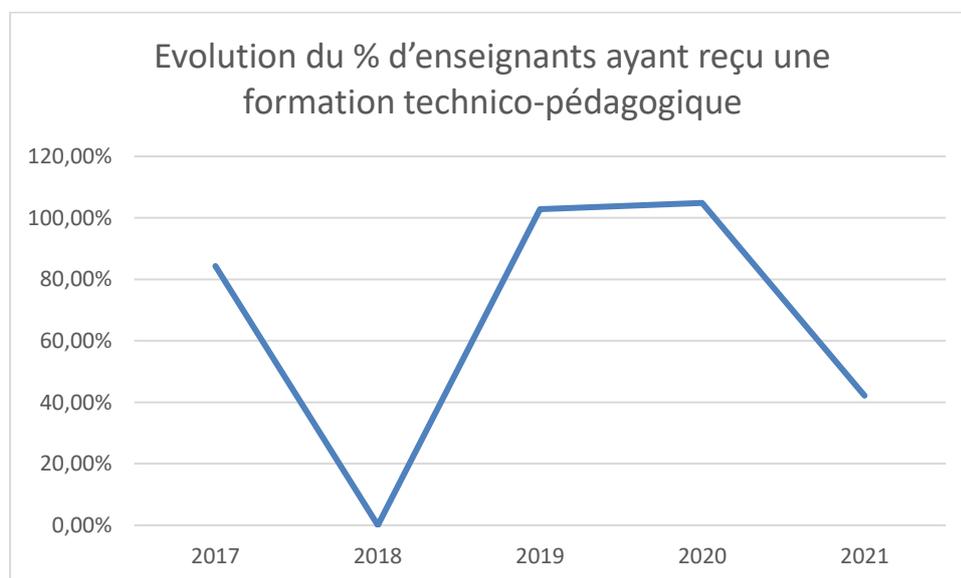
Tableau 4 :

Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021
% d'enseignants ayant reçu une formation technico-pédagogique	84,31%	0,00%	102,83%	104,87%	42,12%

Ce tableau montre l'évolution des pourcentages des enseignants/formateurs ayant reçus la formation technico-pédagogique. L'évolution de cet indicateur montre une rupture de formation en 2018 après une première observation en 2017. Cette situation est due au retard dans le démarrage du FCSE qui a entraîné le report de plusieurs activités en 2019. En 2019 et 2020 toutes les cibles programmées ont été dépassées avec respectivement 102,83% et 104,87%. On note cependant une contreperformance en 2021 avec les mêmes raisons (retard dans l'approvisionnement du compte FCSE en régions)

Le graphique ci-dessous illustre la situation de cet indicateur.

Graphique 3 : Evolution du pourcentage des enseignants/formateurs ayant subi la formation technico-pédagogiques



Résultat 5 : Les capacités des structures d'accueil de l'EFTP sont accrues et leur qualité améliorée

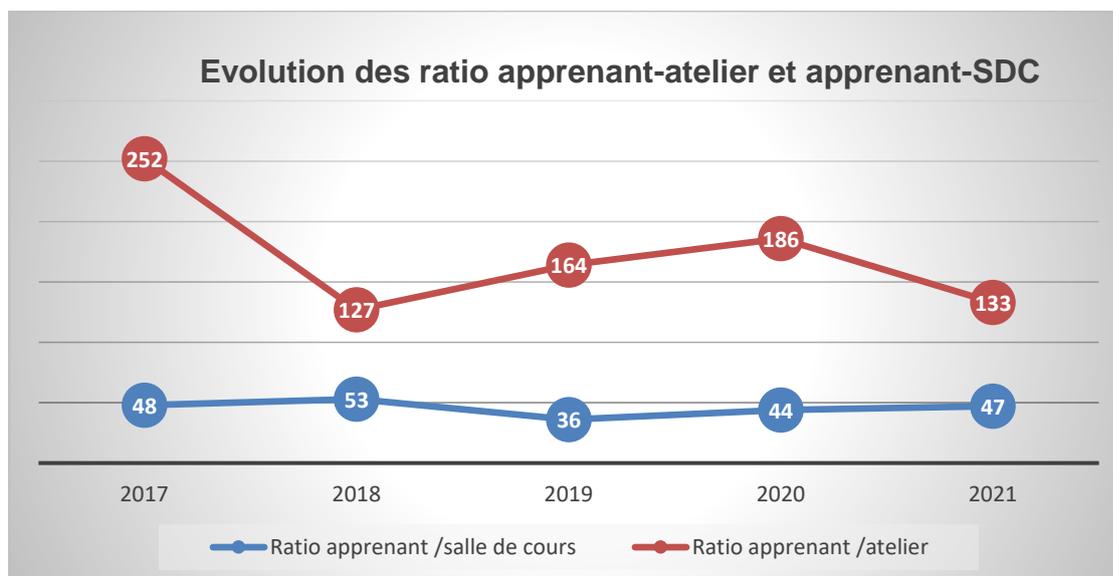
Tableau 5 :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Ratio apprenant /salle de cours	48	53	36	44	47
Ratio apprenant /atelier	252	127	164	186	133

Ce tableau montre l'évolution des ratios apprenant-atelier et apprenant-SDC. En ce qui concerne le ratio apprenant-atelier, la situation des apprenants qui rotent au tour d'un atelier évolue en dents de scie, avec montre en 2017 le nombre de le plus élevé de fréquentation d'un atelier (252). Cette situation a connu une net amélioration en en 2018 mais commence à grimper à partir de 2019 et 2020 pour encore de descendre en 2021. Le ratio apprenant-SDC est relativement stable avec une légère hausse en 2018 avec seulement en moyenne 53 apprenants par SDC.

Le graphique ci-dessous illustre la situation de cet indicateur.

Graphique 4 : Evolution des ratios apprenants-ateliers et apprenant-SDC



Résultat 1.6 : L'Environnement de l'Enseignement/apprentissage est amélioré

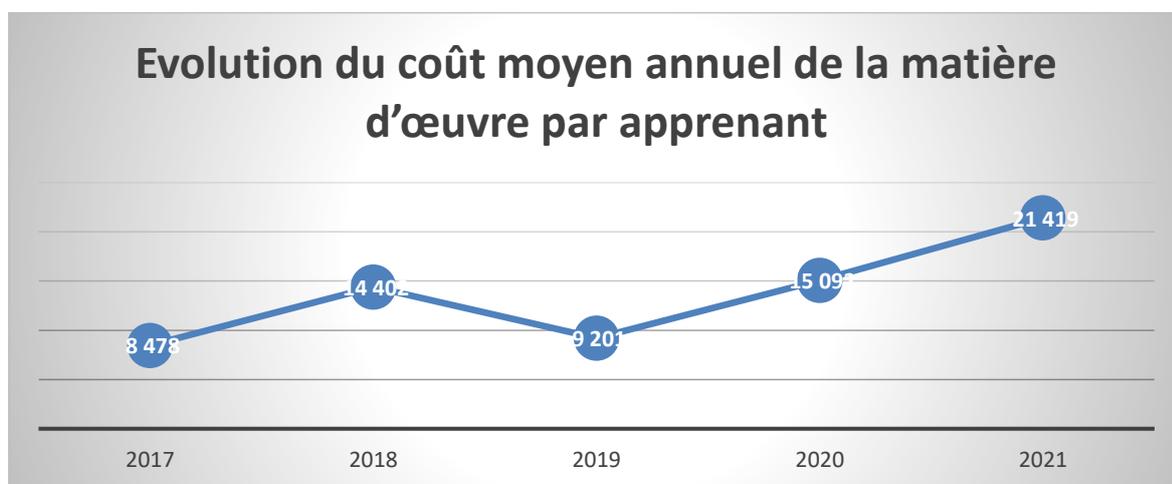
Tableau 6 :

Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021
Coût moyen annuel de la matière d'œuvre par apprenant dans les filières agro-sylvo-pastorales et industrielles.	8 478	14 402	9 201	15 092	21 419

Ce tableau montre l'évolution du coût moyen annuel de la matière d'œuvre par apprenant dans les filières agro-sylvo-pastorales et industrielles. Cette évolution est nettement supérieure aux différentes cibles annuelles (6000 par apprenant). On remarque cependant une régression de cette valeur en 2019 puis des hausses en 2020 et 2021.

Le graphique ci-dessous illustre la situation de cet indicateur.

Graphique 5 : Evolution coût moyen annuel de la matière d'œuvre par apprenant



Résultat 1.7 : Le niveau des acquis des apprenants est régulièrement évalué et les enseignants sont suivis et évalués dans leurs pratiques de classe

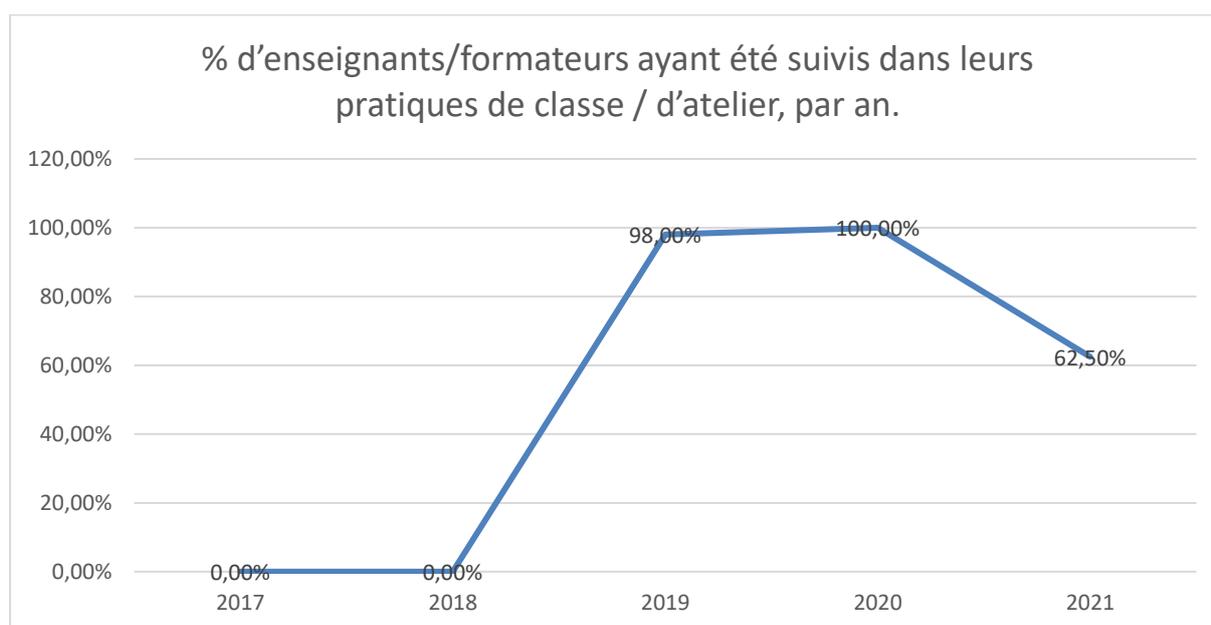
Tableau 7 :

	2017	2018	2019	2020	2021
% d'enseignants/formateurs ayant été suivis dans leurs pratiques de classe / d'atelier, par an.	0,00%	0,00%	98,00%	100,00%	62,50%

Ce tableau montre l'évolution du % d'enseignants/formateurs ayant été suivis dans leurs pratiques de classe / d'atelier par an. Cette situation est remarquable à partir de 2019 avec un taux de 98%. Cette situation est de 62% en 2021 compte tenu de la situation de l'exécution de 2021 caractérisé par le retard d'approvisionnement des comptes du FCSE en régions.

Le graphique ci-dessous illustre la situation de cet indicateur.

Graphique 6 : % d'enseignants/formateurs ayant été suivis dans leurs pratiques de classe / d'atelier par an



A1.1.2. Performance financière du programme 117 : Développement et Modernisation de l'EFTP

Le Programme Développement et Modernisation de l'EFTP est essentiellement financé par l'état et les partenaires à travers le FCSE. Le crédit alloué à ce programme n'a pas connu un changement significatif.

Financement du programme 117 : Développement et Modernisation de l'EFTP

Tableau 3 : Situation des crédits alloués au programme au titre de 2020

Catégorie de crédit	Crédit voté Ressources Propre			Crédit voté Ressources Extérieure			Crédit voté en 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation	Crédit initial	Crédit final	Variation	
Total	10 234 870	12 153 020	1 918 150	5 233 720	6 328 949	1 095 229	17 888 573

Personnel	0	0	0	0	0	0	1 865 516
Biens et services	1 757 956	1 757 956	0	823 264	823 264	0	2 946 221
Transferts	7 753 980	9 041 980	1 288 000	1 895 389	1 895 389	0	8 383 272
Invest total	722 935	1 353 085	630 150	2 515 068	3 610 297	1 095 229	4 693 564

En milliers de FCFA et %

Le programme 117 est financé par l'Etat et ses partenaires du FCSE. Le montant global initial est de 15 468 591 000 FCFA contre 18 481 970 000 FCFA suite à la LFR soit une augmentation de 3 013 379 000 FCFA. Cette différence est due au financement des dépenses de transfert pour prendre en charges les pécules des apprenants et des enseignants contractuels puis essentiellement le report des contrats de construction des CFM et CET de Diffa, Maradi et Zinder.

▪ **Exécution financière du programme 117 : Développement et Modernisation de l'EFTP**

Le programme 117 est financé à la hauteur de 18 481 969 629 FCFA. Le taux de libération est de 92%. Le taux d'engagement des activités est de 93% et le taux de d'ordonnancement se chiffre à 93%. On remarque aussi que la catégorie investissement est entièrement financée par le FCSE.

Tableau 4 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	18 481 969 629	17 040 997 010	17 229 235 854	17 229 235 854	92%	93%	93%
Personnel	0	0	0	0	0%	0%	0%
Biens et services	2 581 219 500	2 031 501 932	2 144 930 860	2 144 930 860	79%	83%	83%
Transferts	10 937 368 085	10 721 979 543	10 723 785 205	10 723 785 205	98%	98%	98%
Investissement total	4 963 382 044	4 287 515 535	4 360 519 789	4 360 519 789	86%	88%	88%
Ressources propres	1 353 084 876	1 353 084 876	1 316 571 521	1 316 571 521	100%	97%	97%
Ressources externes	3 610 297 168	2 934 430 659	3 043 948 268	3 043 948 268	100%	84%	84%

A1.2. Programme 118 : Orientation et Insertion Professionnelles

A1.1.1. Performance physique/technique du programme 118 : Orientation et Insertion Professionnelles

Le programme 118 est composé de quatre (4) résultats intermédiaires pour atteindre six (6) objectifs. Douze (12) indicateurs ont été retenus pour mesurer la performance de la mise en œuvre de ce programme. Le tableau suivant nous donne les situations des différents indicateurs des résultats.

Tableau 5 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 118 : Orientation et Insertion Professionnelles

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence	Année 2021				2022
				2020	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 11801 : Développement du système d'information, d'orientation et d'insertion des jeunes	Informer et orienter les jeunes pour faciliter leur intégration dans la vie socio-économique.	Nombre de jeunes ayant fréquenté les plateformes	Jeune	5311		6 624	#DIV/0!	Ý	
		Nombre de jeunes filles ayant fréquenté les plateformes	Jeune fille	2579		3 382	#DIV/0!		
	Rapprocher les bénéficiaires des interventions en matière d'OIP	Fonds d'insertion créé et opérationnel	Fonds d'insertion	0%	1	-	0%		
Action 11802 : Amélioration de l'employabilité et de l'accompagnement des jeunes sortants	Mobiliser tous les acteurs de l'OIP à travers des cadres de concertation au niveau des régions.	Mécanisme de gestion des stages des sortants opérationnel.	Mécanisme	0%	1	1	100%	Ý	
		Nombre de jeunes ayant bénéficié du fonds d'insertion.	Jeunes	0	0	0	#DIV/0!		
Action 11804 : Suivi des sortants de l'EFTP	Permettre aux jeunes sortants d'être compétitifs sur le marché de l'emploi	Nombre de sortants placés en stage professionnel	Jeunes	0		3 328	#DIV/0!		
	Favoriser l'entrepreneuriat des jeunes sortants	Nombre de jeunes formés à l'entrepreneuriat et ou accompagnés	Jeunes	0	0	0	#DIV/0!		
Action 11803 : Autonomisation économique des filles et femmes ainsi que des autres groupes spécifiques	Développer des mesures d'accompagnement pour une insertion inclusive des filles, femmes et autres groupes spécifiques	Nombre de filles accompagnées	Fille	-	162	162	100%		

Résultat 2.1 : Les jeunes ont accès à des services d'accueil, d'information, d'orientation et d'insertion de qualité et de proximité

Rappel des objectifs :

Informier et orienter les jeunes pour faciliter leur intégration dans la vie socio-économique.

Indicateurs	2019	2020	2021
Nombre de jeunes ayant fréquenté les plateformes		5311	6624
Nombre de jeunes filles ayant fréquenté les plateformes		2579	3382

Malgré la non effectivité du transfert de compétences des responsabilités et ressources au niveau des collectivités et communes, les plateformes d'orientation jeunesse dont la gestion est transférée arrivent à accueillir des jeunes et à un rythme acceptable. Le nombre des jeunes pris en charge croit d'année en année.

Résultat 2.2 : L'employabilité et l'accompagnement des jeunes sortants sont améliorés

Rappel des objectifs :

- Permettre aux jeunes sortants d'être compétitifs sur le marché de l'emploi ;
- Favoriser l'entrepreneuriat des jeunes sortants.

Tableau d'Indicateur

	2019	2020	2021
Nombre de sortants placés en stage professionnel			3328

Résultat 2.3 : Les filles et les jeunes vulnérables sont suivis et accompagnés dans leur insertion par des mesures spécifiques

Rappel des objectifs :

Développer des mesures d'accompagnement pour une insertion inclusive des filles, femmes et autres groupes spécifiques.

Tableau d'Indicateurs

Indicateur	2019	2020	2021
Nombre de filles accompagnées			162

Financement du **programme 118** : Orientation et Insertion Professionnelles

Tableau 6 : Situation des crédits alloués au programme au titre de 2021

Catégorie de crédit	Crédit voté Ressources Propre			Crédit voté Ressources Extérieure			Crédit voté en 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation	Crédit initial	Crédit final	Variation	
Total	40 000 000	40 000 000	0	198 946 362	198 946 362	0	851 626 068
Personnel	0	0	0	0	0	0	0
Biens et services	40 000 000	40 000 000	0	91 636 366	91 636 366	0	571 076 246
Transferts	0	0	0	107 309 996	107 309 996	0	221 542 307
Investissement total	0	0	0	0	0	0	59 007 515
Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0
Ressources externes	0	0	0	0	0	0	59 007 515

Le programme 118 n'a pas connu de changement en 2021.

Exécution financière du programme 118 Orientation et Insertion Professionnelles

Le programme 118 qui a un financement global d'environ 238 946 362 FCFA, a connu un taux de libération global de 83%, un taux d'engagement de 30% et un taux d'ordonnancement de 30%. Cette contreperformance est due au blocage de l'activité du transfert de 107 309 996 FCFA. L'activité a connu le blocage par les partenaires pour insuffisance de procédures de gestions au niveau des établissements bénéficiaires.

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ord	Taux de libér	Taux d'eng	Taux d'ordo
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	238 946 362	198 946 362	71 526 854	71 526 854	83%	30%	30%
Personnel	0	0	0	0	0%	0%	0%
Biens et services	131 636 366	91 636 366	71 526 854	71 526 854	70%	54%	54%
Transferts	107 309 996	107 309 996	0	0	0%	0%	0%
Investissement total	0	0	0	0	0%	0%	0%
Ressources propres	0	0	0	0	0%	0%	0%
Ressources externes	0	0	0	0	0%	0%	0%

119 : Pilotage et Administration de l'EFTP

A1.1.1. Performance physique/technique du programme 119 : Pilotage et Administration de l'EFTP

Le programme 119 est composé de Cinq (5) résultats intermédiaires pour atteindre six (6) objectifs. Neuf (9) indicateurs ont été retenus pour mesurer la performance de la mise en œuvre de ce programme. Le tableau suivant nous donne les situations des différents indicateurs des résultats.

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				2022
				2018	2020	Cible PAP	Réal	Taux de réel (%)	Progrès	Prévision
Renforcer les capacités matérielles et humaines du MEP/T	Renforcer les capacités du MEP/T en infrastructures, équipements administratifs et de formations	Nombre de matériels roulants acquis	Moto et véhicule	0	42	5	5	100%	↑	0
		Nombre de matériels informatiques et accessoires acquis	Lot de matériel informatique	1	2	4	4	100%		9
	Renforcer les capacités des agents chargés des activités de planification et de suivi évaluation	Nombre de cadres formés	Cadre	12	9	649	576	89%		374
		Nombre d'outils de planification/suivi/évaluation mis en place et opérationnels	Document	6	7	7	7	100%	↑	7
Développer Le système d'information et de communication	Mettre en place un système qui permet aux acteurs d'être informés sur la vie du système	Base de données mise en place et opérationnelles ; annuaires ;	Base des données	0	1	13	7	54%		9
		Nombre de sessions des conseils (national et régionaux) tenues	Session de conseil	9	9	1	1	100%		1
		Nombre d'actions de communication réalisées	Action	1	1	1	1	100%		1
Assurer le fonctionnement du programme Administration et Pilotage	Doter les structures centrales et régionales en ressources matérielles et financières nécessaires pour leur fonctionnement	Taux d'exécution du budget du MEP/T	Taux	76%	81%	85%	75%	88%		85
Assurer le suivi-évaluation et le contrôle des activités du Ministère	Assurer de façon régulière le suivi de la mise en œuvre	Nombre de missions de suivi et de contrôles effectuées	Mission	0	3	14	13	93%		12

Le tableau montre l'évolution des différents indicateurs des résultats intermédiaires. En 2021, sur les 9 indicateurs, 5 ont été atteints à 100% et trois indicateurs à hauteur de plus de 80% et un seul à 54%

A1.1.2. Performance financière du programme 119 : Pilotage et Administration de l'EFTP

Financement du programme 119 : Pilotage et Administration de l'EFTP

Le programme 119 finalement budgétisé à la hauteur de 16 920 952 000 FCFA, a connu une augmentation suite à la LFR 2021. Cette variation est essentiellement due du côté du budget national à une augmentation de 328 000 000 sur le budget d'investissement. Du côté des partenaires la diminution du budget de 528 880 000 est due au changement du programme pour l'inscription du financement de la coopération Suisse.

Tableau 7 : Situation des crédits alloués au programme au titre de 2020

Catégorie de crédit	Crédit voté Ressources Propre			Crédit voté Ressources Extérieure			Crédit voté en 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation	Crédit initial	Crédit final	Variation	
Total	4 528 463	4 856 463	328 000	11 514 627	10 985 747	-528 880	10 151 763
Personnel	3 585 431	3 585 431	0	0	0	0	1 370 583
Biens et services	635 031	645 031	10 000	274 991	274 991	0	654 204
Transferts	126 000	126 000	0	127 000	127 000	0	80 000
Investissement total	182 000	500 000	318 000	11 112 636	10 583 756	-528 880	8 046 976
Ressources propres							
Ressources externes							

En milliers de FCFA et %

Exécution financière du programme 119 : Pilotage et Administration de l'EFTP

Le programme 119 a connu des taux acceptables de libération et d'engagement qui sont respectivement de l'ordre de 99% et 81%. Le taux d'ordonnancement est ici situé à 60%. En ce qui concerne le cas de l'ordonnancement qui attire l'attention, il est à noter qu'une partie de

crédits alloués à la charge du personnel ne sont pas pris en compte ni au niveau des engagements ni au niveau d'ordonnancement.

Tableau 8 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordo	Taux de lib	Taux d'eng	Taux d'ord
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	16 342 640 272	16 123 621 837	13 292 459 242	9 854 737 701	99%	81%	60%
Personnel	3 585 431 340	3 556 747 889	1 317 081 186	1 317 081 186	0%	0%	0%
Biens et services	920 022 539	799 687 555	716 782 892	716 782 892	87%	78%	78%
Transferts	253 000 000	183 000 000	237 981 336	237 981 336	72%	94%	94%
Investissement total	11 584 186 393	11 584 186 393	11 020 613 828	7 582 892 287	100%	95%	65%
Ressources propres	500 000 000	452 000 000	436 857 435	436 857 435	90%	87%	87%
Ressources externes	11 132 186 393	11 132 186 393	10 583 756 393	7 146 034 852	100%	95%	64%

A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme

Tableau 9: Situation globale de consommation des crédits du ministère

Catégorie de crédit	Crédit Initial	Crédit Final	Crédits Libéré	Crédits engagé	Crédits ordonnancé	Taux de variation du crédit voté	Taux d'eng	Taux ordon
	-1	-2	-3	-4	-5	(6)= ((2)-(1))/(1)	(7)=(4)/(2)	(8)=(5)/(2)
Personnel	3 585 431	3 585 431	3 556 748	1 317 081	1 317 081	0,00%	37%	37%
Biens et services	3 622 878	3 632 878	2 922 826	2 933 241	2 933 241	0,28%	81%	81%
Transferts	10 009 678	11 297 678	10 904 980	10 961 767	10 961 767	12,87%	97%	97%
Investissement	14 532 640	16 047 138	16 418 501	15 381 134	11 943 412	10,42%	96%	74%
Ressources propres	904 935	1 853 085	1 805 085	1 753 429	1 753 429	104,78%	95%	95%
Ressources externes	13 627 705	14 194 054	14 613 416	13 627 705	10 189 983	4,16%	96%	72%
Total	31 750 627	34 563 126	33 803 054	30 593 222	27 155 500	8,86%	89%	79%

Source : DEP

Ce tableau montre la situation de consommation par catégorie de dépense. Il en résulte que le budget a globalement augmenté de 8,86% suite à la LFR. Le taux d'engagement est de 89% et le taux de d'ordonnancement est de 79%.

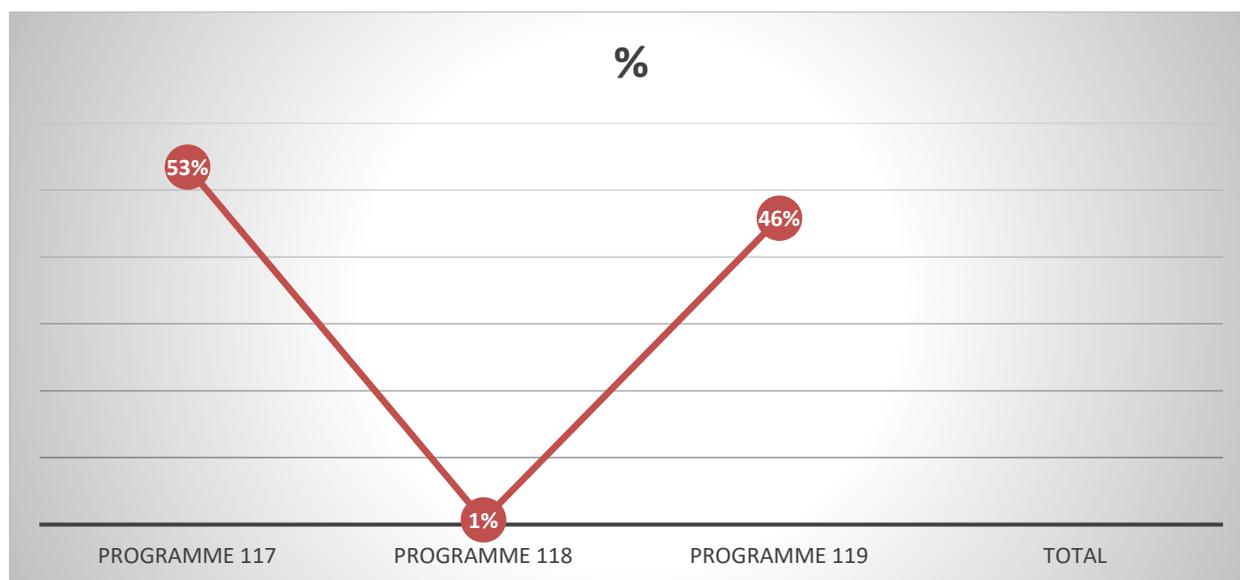
Tableau 10: Situation de consommation des crédits par programme

En milliers de FCFA et %

Nom du Programme	Crédit Final	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux d'engagement
Programme 117	18 481 970	17 229 236	17 229 236	93%
Programme 118	238 946	71 527	71 527	30%
Programme 119	15 842 210	13 292 459	9 854 738	84%
Total	34 563 126	30 593 222	27 155 500	89%

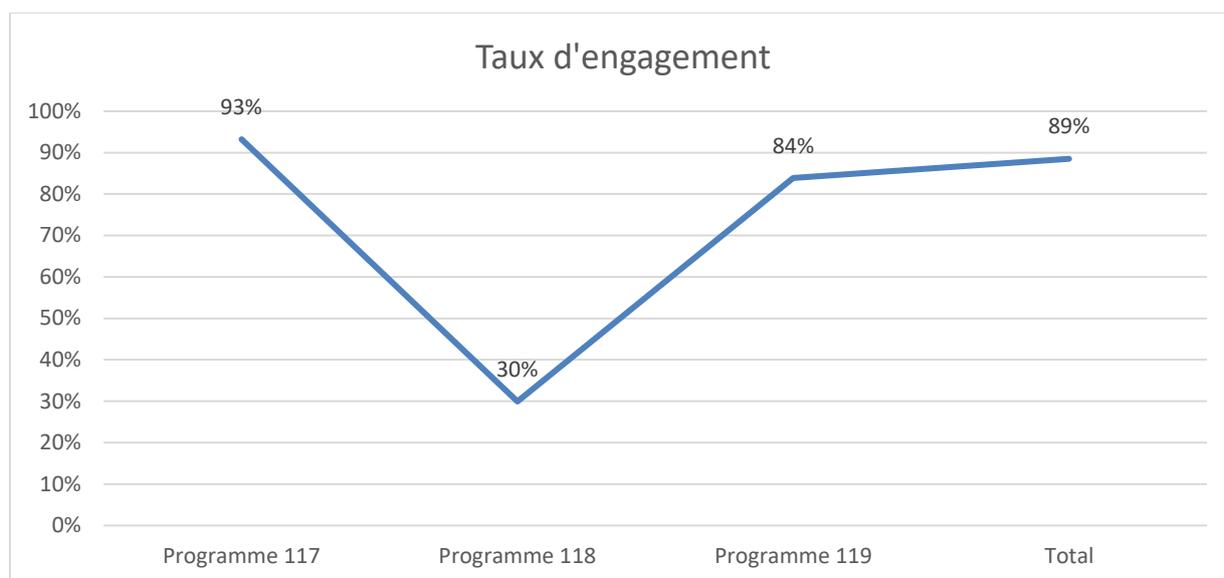
Source :

Graphique 1 : Poids de chaque programme dans le crédit final



Ce graphique illustre le poids des différents programmes dans le crédit final. Ainsi, le programme 117 pèse 53%, le programme 118 1% et le programme 119 46%.

Graphique 2 : Consommation des crédits par programme



Le budget global est ordonnancé à 89%. Les programmes 117 ET 119 sont respectivement ordonnancés à la hauteur de 93% et 84%. Le programme 118 est ordonnancé à la hauteur de 30% et cela est due à l'objection imposé par les partenaires sur la ligne transfert des fonds aux CFM pour l'appui à l'insertion des sortants des CFM dans leurs parcours d'insertion.

A2.1.2. Situation des délégations de crédits

Tableau 11 : Crédits délégués aux régions en 2021

Catégorie de crédit	Crédit final -1	Crédit délégué -2	Crédit délégué consommé -3	% de Crédit délégué (4)=(2)/(1)	Taux d'exécution des crédits délégués (5)=(3)/(2)
Programme 117	18 481 970	7 055 569	4 236 027	38,18%	60%
Programme 118	238 946	120 946	5 918	50,62%	5%
Programme 119	15 842 210	234 991	158 137	1,48%	67%
Total	34 563 126	7 411 507	4 400 082	21,44%	59%

En milliers de FCFA et %

Source :

Le budget délégué en 2021 représente 21,44%. Ce résultat est surtout le boosté par l'apport du FCSE qui a amené le ministère a cédé plus de 80% des fonds. Ce budget est exécuté à 59%. Cette contreperformance est

due aux arrêts et blocage de l'exécution des contrats de construction et le report d'autres activités en 2022.

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

Catégorie	Plafond autorisé	Effectifs réels rémunérés	Ecart
A	3124	3124	0
B	1349	1349	0
C	910	910	0
D	12	12	0
Auxiliaires	574	574	0
Total	5969	5969	0

Tableau 12: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif

Source : DRH

Tableau 13 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré

Catégorie	Plafond autorisé	Central	Déconcentré
A	3124	230	2894
B	1349	30	1319
C	910	21	889
D	12	0	12
Auxiliaires	574	39	535
Total	5969	320	5649

Source :

Tableau 14: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant

Catégories	Plafond autorisé	En millions de FCFA	
		Montants réels rémunérés	Ecart
A	3124	3 585 431	
B	1349		
C	910		
D	12		
Auxiliaires	574		
Total	5969		

Source : montant en milliers de CFA

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution

Parmi les plus grandes difficultés, on peut noter qu'en 2021 le compte du Fonds Commun Sectoriel de l'éducation a été tardivement abondé et les le blocage des fonds destiné au FAFPA, blocage des activités au niveau des DREPT. Cette situation découle des résultats de l'audit du fonds commun 2018 -2019.

